



Compte-rendu des Etats Généraux de la direction d'école dans le Morbihan

Le 30 mai 2018, se sont tenus les états généraux de la direction d'école dans le département.
Voici la teneur des débats sur la fonction de direction et ses évolutions.

Tâches et missions de la direction :

- *Quels sont les priorités ?*

Tous s'accordent à prioriser le fonctionnement de l'école, le bien être des élèves, la mise en place de la sécurité.

- *Quels sont les tâches/missions qui vous paraissent utiles ?*

La direction est un poste important dans l'école et qui implique une grande responsabilité. Elle est encore insuffisamment valorisée malgré certaines avancées.

La communication avec les parents et l'équipe enseignante, le lien avec les différents partenaires sont primordiaux. La notion de solidarité d'équipe est également importante et permet un fonctionnement serein de l'école.

- *Quelles tâches parasitent le fonctionnement de l'école ?*

- Les outils informatiques ne permettent pas une simplification des tâches administratives, transfert de mail, enquêtes à remplir....

- Au niveau informatique, la lourdeur des tâches relatives à la sécurité dans l'école et hors de l'école (sorties scolaires...).

- Les injonctions orales de la hiérarchie.

- *Quelles sont aujourd'hui les difficultés de la direction et quels besoins en découlent ?*

- Avec les collègues, élèves, parents d'élèves :

Les tâches du directeur-trice sont multiples.

- Nécessité d'avoir une communication (orale ou écrite) adaptée pour chaque situation et chaque partenaire de l'école.

- Absence d'aide administrative à la direction pour des tâches de secrétariat, avec des personnels formés et sous statut fonction publique.

- Complexification des relations avec les familles, parallèlement à l'évolution des situations familiales.

- Absence de décharge d'APC pour les directeurs-trices sans décharge de direction.

- Gestion des situations difficiles à la seule charge des équipes enseignantes, avec souvent peu d'aide de la part des IEN.

- Tâches matérielles coûteuses en temps comme l'ouverture de l'école aux différents intervenants, la gestion des appels téléphoniques, les transferts de mails... Les collègues de l'école pourraient avoir accès à davantage d'onglets sur Toutatice pour pouvoir prendre connaissance des infos les concernant.

- Sur les besoins en formation initiale et continue :

- Nécessité d'une formation initiale et continue de qualité, en particulier sur la communication et l'animation des équipes, la gestion des budgets, les situations d'urgence.

- La possibilité de temps dédié à la mutualisation et aux échanges.

- Sur les outils imposés :

- Nécessité de simplifier les tâches informatiques avec des outils performants, ne nécessitant pas de multiples connexions, et permettant des transferts d'informations simplifiés.

- Nécessité d'outil sur le PPMS, les premiers secours.

Un statut ?

A ensuite été abordée l'évolution possible de la fonction et notamment l'évolution statutaire. La discussion a permis de conclure que le statut ne répond pas aux difficultés de la fonction. Quelles seraient les missions des directeurs d'école, quelles seraient leurs responsabilités administratives et juridiques ? Quels seraient les moyens dédiés à cette fonction et comment éviter la multiplication des tâches ? Le statut ne réglerait pas les difficultés auxquelles sont confrontés les directeurs actuellement.

Les collègues présents ont exprimé leur souhait de voir revaloriser la fonction par une augmentation des temps de décharges et une rémunération plus conséquente.

S'en est suivie une présentation des réformes territoriales à venir qui risquent de profondément modifier le fonctionnement des écoles.

En conclusion, le SNUipp-FSU a rappelé son ambition pour la direction et le fonctionnement de l'école avec le maintien d'écoles à taille humaine et de proximité, l'amélioration significative du temps de décharge pour toutes les écoles, le renforcement du rôle du conseil des maîtres, l'allègement des tâches et l'amélioration de la rémunération.